

Image not found or type unknown



Credits d'impôts 2010-2011 : injustice

Par **caste**, le **01/12/2014** à **09:30**

bonjour
travaux réalisés : pose d'une chaudière à condensation
pose de fenêtres isolantes
pour les memes travaux en 2010 : crédits d'impôts : 15% + cumul d'un prêt à taux 0 : autorisés
pour les memes travaux en 2011 : crédits d'impôts : 13% + cumul d'un prêt à taux 0 : non autorisés
personnellement j'ai fait ces travaux en 2011 croyant avoir droit au crédit d'impôts + prêt à taux 0
le fisc me reverse en 2012 le crédit d'impôts et maintenant il me les réclame majorés de 10% (2000euros environ)
question à tous ceux qui liront ce message : qu'en pensez vous ??
merci